

27.10.2025 – 09:10 Uhr

Communiqué de presse: Édition 2025 du monitoring de l'IMC: la prévalence du surpoids recule chez les enfants et les adolescent-e-s, mais de grandes différences persistent entre les niveaux scolaires



Berne, le 27 octobre 2025. Le monitoring de l'IMC, effectué pour la cinquième fois par Promotion Santé Suisse, montre les résultats suivants : la part d'élèves fréquentant l'école obligatoire en surpoids a légèrement reculé au cours des quinze dernières années. Cette évolution positive est surtout perceptible au 1er cycle. Les enfants de parents sans formation post-obligatoire restent particulièrement vulnérables.

Évolution différente selon le cycle scolaire

Le dernier monitoring a porté sur les données de plus de 30 000 élèves scolarisé-e-s dans onze cantons et quatre villes différents. Au 1er cycle, on observe un net recul de la prévalence du surpoids, qui passe de 15,8% en 2010 à 11,1% en 2025. Au 2e cycle, la part d'élèves en surpoids a régressé entre 2010 (19,1%) et 2017 (16,5%) avant d'augmenter à nouveau pour atteindre 18,6% en 2025. Au 3e cycle, la proportion d'adolescent-e-s en surpoids, qui stagnait depuis 2010 (20,5% ; 2025 : 20,9%), montre de premiers signes d'amélioration. L'obésité est comprise dans les pourcentages indiqués.

Léger recul depuis 2010 – un succès partiel

Par rapport à la première mesure en 2010, une baisse de 1,3 point de pourcentage de la prévalence totale a pu être enregistrée. Au vu des moyens limités disponibles pour la prévention du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescent-e-s et la tendance à l'augmentation au niveau des données internationales, ce résultat modeste représente néanmoins un succès.

Différences marquées entre les régions – moindres entre ville et campagne

Les résultats montrent de grandes différences régionales : au niveau du 1er cycle, la part d'enfants en surpoids peut varier de six points de pourcentage selon les cantons et au niveau du 3e cycle, cette différence peut atteindre huit points de pourcentage. Alors que les mesures précédentes montraient des différences nettes entre la ville et la campagne, les chiffres sont aujourd'hui très semblables, probablement à cause de l'expansion et de la fusion des agglomérations.

L'origine sociale et le contexte de vie sont deux facteurs de risque importants

L'analyse des données disponibles confirme la forte corrélation entre le risque de surpoids et les conditions de vie des enfants et de leurs familles. Ainsi, les enfants de parents sans formation post-obligatoire sont jusqu'à trois fois plus touché-e-s par le surpoids que les enfants de parents ayant suivi une formation supérieure. De même, les élèves sans passeport suisse sont plus souvent en surpoids (24%) que leurs camarades suisses (14,2%). Ces différences ne peuvent être réduites à des facteurs isolés, tels que le niveau d'éducation ou l'origine, mais sont le reflet d'une situation complexe où les compétences en santé des parents, le comportement quotidien en matière d'alimentation et d'activité physique ou l'accès aux offres de promotion de la santé jouent également un rôle clé.

«Ces chiffres sont explicites: le surpoids est un problème d'origine sociale qui doit être traité par des solutions de même niveau», explique Thomas Mattig, directeur de Promotion Santé Suisse. «Pour qu'une action préventive puisse aboutir, elle doit se déployer là où les enfants vivent et s'orienter à leurs différents milieux de vie.»

Une prévention ciblée et la promotion de l'égalité des chances restent essentielles

Les résultats le montrent: le besoin en mesures ciblées, en particulier pour les enfants issu-e-s de milieux socialement défavorisés, reste élevé. Le problème n'est pas ici le manque d'offres, mais plutôt leur faible portée. Il est nécessaire d'identifier systématiquement les obstacles éventuels qui entravent l'accès à ces offres et de les éliminer de façon ciblée. Il s'agit également d'assurer que les succès obtenus au 1er cycle subsistent aux cycles supérieurs. Promotion Santé Suisse mise sur des mesures qui mettent en réseau les écoles, les communes et les cantons. Sachant que de nombreux risques sont d'origine structurelle, la politique de la santé doit pouvoir compter sur le soutien des politiques sociales et éducatives. Ce n'est qu'à cette condition que l'égalité des chances en matière de santé pourra être garantie. La [liste d'orientation](#) de Promotion Santé Suisse fournit de nombreux exemples de mesures avérées pour le groupe cible des enfants et des adolescent-e-s. De plus amples informations sur la promotion de l'égalité des chances peuvent par ailleurs être consultées [en ligne](#).

Informations complémentaires

Le service média de Promotion Santé Suisse se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou en cas de question: medias@promotionsante.ch

Monitoring de l'IMC

Dans le cadre de ses mesures de promotion d'un poids corporel sain, Promotion Santé Suisse a lancé, il y a presque 20 ans, le projet « Monitoring de l'IMC », qui comprend un rapport sur l'évolution du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescent-e-s des villes de Bâle, Berne et Zurich. Bien que ce rapport soit actualisé annuellement, le projet intègre, depuis 2010, également les données de cinq autres cantons et villes. Cela permet de garantir la représentation des réalités hors grandes agglomérations urbaines. Après avoir été répété en 2013, 2017 et 2021, c'est maintenant la cinquième fois que ce monitoring élargi a pu être mené à bien. En 2025, les analyses ont porté sur les données de plus de 30 000 élèves issu-e-s de onze cantons et de quatre villes.

[Vers le dossier média en ligne sur le thème de l'IMC](#)

Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assureurs. En vertu d'un mandat légal (LAMal, art. 19), elle initie, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. L'organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Les sièges se trouvent à Berne et à Lausanne. Chaque personne en Suisse contribue à hauteur de 40 centimes par mois en faveur de Promotion Santé Suisse, recouverts par les assurances maladie.

Promotion Santé Suisse

Av. de la Gare 52, CH-1003 Lausanne

Tél. +41 21 345 15 15

www.promotionsante.ch



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001194/100936176> abgerufen werden.